

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY

Le 17 Octobre 2019

Présents : Anne **BODARD**, Jacques **BARDIOT**, Joël **BUFFAULT**, Paula **CHAUSSENOT**, Louis de **CAUMONT LA FORCE**, Etienne **CORDONNIER**, Bernard **DAMOISEAU**, Pierre-Marie **DELANOY**, Marie-Paule **DUBREUIL**, David **GUILLAUME**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Anne **THOMINET**, Brigitte **TOURRET**, Françoise **TULARS**.

Absents excusés : Anne-Sophie **GALLON**, Solange **MALTET**, Magalie **MASSAUX**, Jérôme **MERLIN**, Charles **PLESSE**, Michel **RAYON**, Régis **REGRAIN**, Isabelle **SILNIQUE**, Alexandre **SOUDRY**, Laurence **VAYSSIE**.

Pouvoirs : Anne-Sophie **GALLON** a donné un pouvoir à Louis de **CAUMONT LA FORCE**,
Jérôme **MERLIN** a donné un pouvoir à Jacques **BARDIOT**,
Isabelle **SILNIQUE** a donné un pouvoir à Brigitte **TOURRET**,
Alexandre **SOUDRY** a donné un pouvoir à Bernard **DAMOISEAU**.

1) TRAVAUX TERRAIN DE FOOT

Mr le maire demande au conseil municipal d'engager les travaux d'engazonnement et d'arrosage automatique concernant le terrain de foot.

Le montant de ces travaux s'élève à 24 992 € HT et peuvent être subventionnés de la façon suivante :

- Conseil départemental : 4 900 €
- Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) : 4 900 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable et charge Mr le maire de faire les démarches nécessaires.

2) DECISION MODIFICATIVE : AMENAGEMENT MONUMENT AUX MORTS

Mr le maire propose au conseil municipal de prendre la décision modificative suivante concernant l'aménagement (espace minéralisé avec quelques plantes) du monument aux Morts de la commune déléguée de Meaulne :

- Programme 331 « reconstruction du mur du cimetière » : - 4 200 €
- Programme 361 « Aménagement monument aux morts » : + 4 200 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

3) SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Mr le maire informe le conseil municipal, que pour les besoins de financement concernant les travaux de la cantine sénior et l'achat d'un bâtiment, il est opportun de recourir à un emprunt.

Après avoir pris connaissance des différentes offres, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le maire à réaliser auprès de La Poste, un emprunt d'un montant de 290 000 € dont le remboursement s'effectuera en trimestrialités constantes.

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes :

- Durée : 15 ans
- Taux d'intérêt : 0,66 % fixe
- Frais de dossier : 290 €

4) ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION EN MATIERE DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE SOUSCRIT PAR LE CENTRE DE GESTION POUR LE RISQUE PREVOYANCE

Mr le maire rappelle au conseil municipal, qu'une convention avait été signée avec le Centre de gestion de l'Allier, concernant le risque prévoyance. Suite à la mise en concurrence, réalisée récemment, il propose donc d'adhérer à cette nouvelle convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable et charge Mr le maire de faire les démarches nécessaires.

5) ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CENTRE DE GESTION DE L'ALLIER

En attente de nouveaux éléments, Mr le maire propose de revoir cette question lors d'un prochain conseil.

6) INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE A MADAME LA TRESORIERE

En vertu de l'article 3 de l'arrêté du 16 décembre 1983 et suite à la demande du nouveau comptable du Trésor, Mr le maire propose de voter le pourcentage de son indemnité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à Mme ALLIER l'indemnité de conseil, pour l'exercice de sa gestion à hauteur de 100 %.

7) MONTANT DU LOYER DU LOGEMENT SITUE 12 RUE DE LA MAIRIE

Suite au départ du locataire, Mr le maire propose de revoir le montant du loyer du logement meublé, situé 12 rue de la mairie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer ce loyer à 450 € mensuel.

8) ADMISSION EN NON VALEUR ET CREANCES ETEINTES

Le conseil municipal, à l'unanimité, admet :

- en non-valeur la somme de 449.50 €, créance concernant l'assainissement,
- en créances éteintes la somme de 190.95 €, créance concernant l'assainissement.

9) FIXATION DU PRIX DU REPAS SERVI AUX SENIORS A LA CANTINE

Mr le maire demande au conseil municipal de fixer le prix du repas servi à la cantine, pour les séniors.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer un tarif de 6 € par repas. Ce service sera uniquement ouvert pendant les périodes d'école, et ces repas seront facturés mensuellement.

QUESTIONS DIVERSES

Commémoration du 11 novembre : Mr Louis de Caumont informe que la commémoration du 11 novembre sera célébrée à la chapelle de Vitray, suivie d'une cérémonie au monument aux morts de Vitray, puis d'une cérémonie au monument aux morts de Meaulne.

Mur du cimetière : Mr le maire informe le conseil municipal que les travaux sont terminés. Il précise que le mur du côté de l'ancien dépositaire sera refait par les agents techniques.

Salle des fêtes de Vitray : la clôture du parc va être refaite en partie.

Canal de Berry : Mr le Maire informe le conseil municipal de l'intervention d'un bucheron pour l'abattage des arbres morts. Une table de pique-nique devrait aussi être installée.

La Commission environnement a prévu une plantation d'arbres fruitiers le long du champ des Cruats devait être réalisée.

Plan Climat Air Energie Territorial (Plan CAET) : Mr le Maire donne le compte rendu de la réunion avec le SDE 03 concernant l'étude de la pollution atmosphérique sur le territoire du Pays de Tronçais.

Préau de l'école : Mr le maire informe le conseil municipal d'un problème concernant le préau de l'école. Il précise qu'il n'y a pas de danger immédiat.

Station d'épuration : Mr le maire informe le conseil municipal de la mise en service de la station pour la semaine 43

Travaux au square des Arpents : Travaux terminés

Numérotation des rues : présentation de l'audit le 24 Octobre.

Route forestière du Pont Cassé : début des travaux semaine 46.

Chemin de Tizais et de la Garne : travaux fin novembre.

Conseil d'école : Mr Jérôme Jomier informe le conseil municipal que le projet pédagogique 1-2-3 « plant 'haie » démarre en novembre.

Chemin de Dagouret : Mr Jérôme Jomier informe le conseil municipal que la reprise du chemin devrait être réalisée avant la fin de l'année.

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL : Jeudi 14 Novembre 2019 à 19h30